



## *Le pas à pas : comment trouver un emplacement (2015)*

*Gilles Fert*

avec l'aimable autorisation de la revue  
[Abeilles et Fleurs](#)

### *Introduction*

*A moins de posséder un terrain approprié, pour tout apiculteur, même amateur, se pose le problème de trouver un emplacement adapté pour ses ruches. La première démarche consiste à évaluer le potentiel mellifère et pollinifère de la zone (voir « Pas à pas », Abeilles et Fleurs n° 776 de novembre 2015, pages 37-38). Ensuite, partir à la recherche de cet endroit idéal, accessible, réglementaire, suffisamment isolé pour ne pas importuner le voisinage. Vous pouvez visualiser une zone ciblée sur Google Earth®, ce qui vous donnera quelques informations sur les accès et la végétation. Beaucoup de propriétaires, voire d'institutions, sont prêts à accueillir des ruches moyennant quelques pots de miel en contrepartie de ce service. Pour les professionnels, nous avons l'habitude de dire que 50 % de la valeur d'une exploitation est représentée par ses emplacements de ruchers et leurs performances. Il ne faut donc pas négliger cette recherche.*



### *Etape 1*

**A**vant de partir à la recherche d'un emplacement, renseignez-vous auprès de votre préfecture ou du syndicat local des apiculteurs sur les distances à respecter pour placer un rucher.

Suivant les départements, les distances peuvent varier de 20 m à 100 m (articles 206 et 207 du Code rural).

Toutefois, si vos ruches sont protégées par une palissade, haie vive... d'une hauteur de 2 mètres et s'étendant au moins à 2 mètres de chaque côté des ruches, votre rucher n'est assujéti à aucune autre prescription (Abeilles et Fleurs n° 732).



### *Etape 2*

L'abeille a trop souvent l'image de l'insecte qui pique.

On ne peut pas le nier, mais si vous prenez quelques précautions lors des manipulations et utilisez une race d'abeilles douces, l'agressivité n'est plus un problème pour le voisinage.

Surveillez malgré tout l'essaimage afin que vos abeilles ne se fixent pas dans le jardin du voisin.



### *Etape 3*

Echange de bons services : l'agriculteur sait que les abeilles lui rapporteront par la pollinisation un rendement supérieur et une récolte de meilleure qualité.

Sur de toutes petites surfaces, sachez que les apiculteurs professionnels ne se déplaceront pas.

Il vous est donc possible de prospecter auprès des arboriculteurs et des agriculteurs producteurs de semences.

Pour information, les professionnels louent une ruche destinée à la production de semences sur tournesol à 60 € pour une période d'un mois environ.



#### *Etape 4*

Vous pouvez également louer une parcelle de terrain mise à disposition par certaines communes ou bien les gestionnaires de forêts.

L'ONF pratique souvent une location à l'année pour le nombre de ruches que l'on souhaite à 80 €.

Certaines communes n'hésitent pas à louer un emplacement transhumant à 3 €/ruche.

C'est une pratique commune en zone de montagne, mais encore peu développée en plaine.



#### *Etape 5*

Pensez à l'accès, car le poids du matériel soulevé est un problème en apiculture.

Si votre emplacement garanti dans le temps réunit tous les avantages mais pose des problèmes d'accès, n'hésitez pas à faire des frais d'aménagement, vous serez largement récompensé par la suite.



### ***Etape 6***

Depuis que l'on parle dans les médias du problème de la disparition des abeilles mais surtout de leur rôle important, de plus en plus de gens sont enclins à accueillir des ruches sur leur terrain, ne serait-ce que pour polliniser leurs arbres fruitiers.

Reste la possibilité de passer une petite annonce sur internet ou dans la presse locale.

Beaucoup d'amateurs de miel seront prêts à vous confier un bout de terrain moyennant 1 à 2 kg de miel par colonie par an. Conseil : vous pouvez placer une ruchette-piège à proximité de votre rucher afin que l'éventuel essaim n'aille importuner les voisins.

### ***Le saviez-vous ?***

N'hésitez pas à parler de vos abeilles dans les écoles ou en recevant des groupes. Les contacts avec les personnes intéressées par l'accueil de ruches se fait souvent ainsi.

### ***Attention***

L'exposition de l'emplacement est importante. Une orientation Est-Sud-Est, non exposée aux vents dominants, est plus importante que l'orientation de la ruche elle-même.

### ***Pour en savoir plus***

- « Mes abeilles et la loi », Abeilles et Fleurs n° 732, 2011.
- Guide des bonnes pratiques apicoles, ITSAP, 2014.

### ***Gilles Fert***

***Auteur de « L'élevage des reines » aux Editions Rustica***